

(A)

(N° 47.)

## SENAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 11 MAI 1859.

---

### **Rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget des Dotations pour l'exercice 1860.**

*(Voir les N° 92 et 116 de la Chambre des Représentants,  
et le N° 36 du Sénat.)*

---

Présents : MM. le Baron BETHUNE, Vice-Président ; MAERTENS, d'HOOP,  
LAOUREUX, BERGH et ZAMAN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre commission a examiné le Projet de Loi contenant le Budget des dotations, qui est fixé pour l'exercice 1860 à la somme de fr. 4,053,942-75; il ne présente, sur celui de 1859, qu'une différence en plus de 1,000 fr., qui sont réclamés par la commission de comptabilité de la Chambre des Représentants.

Ce Projet de Loi n'a été l'objet d'aucune observation.

La Commission des finances vient donc, Messieurs, vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
ZAMAN.

*Le Vice-Président,*  
Baron BETHUNE.